

Circulaire de rentrée 2020

Blanquer aggrave le chaos !

Le même gouvernement qui refuse de fournir le dépistage des personnels et des élèves, qui a imposé le télétravail sans respect d'aucune disposition réglementaire, a privé de quatre mois de cours plus de douze millions d'élèves, a imposé le contrôle continu pour le baccalauréat, a imposé un protocole sanitaire n'ayant de sanitaire que le nom, épuisant les personnels, dénaturant leurs missions, territorialisant l'école, s'apprête à accélérer les coups pour la rentrée 2020.

Protocole « sanitaire » à la rentrée : bis repetita

Trois scénarii sont envisagés à la rentrée : le premier, c'est le protocole avec respect des gestes barrières et retour de tous les élèves. On le sait, c'est celui qui a été mis en place à partir du 22 mai avec les 2S2C en prime et l'externalisation des enseignements d'EPS, d'arts plastiques et d'éducation musicale. Les deux autres scénarii, on les connaît aussi : confinement partiel ou total avec un enseignement hybride ou complètement en distanciel et une pseudo « continuité pédagogique » puisque l'enseignement distanciel, de l'aveu de tous, y compris du ministre, ce n'est pas de l'enseignement et c'est l'inégalité à tous les étages. Mais de dépistage ou de mesures de sécurité en cas de suspicion de Covid-19 dans les établissements, il n'en est toujours pas question.

Statuts et temps de travail : le ministre veut accélérer la liquidation

« plus d'1,5 million d'heures supplémentaires, l'ensemble des moyens de remplacement non utilisés ainsi que les AED en préprofessionnalisation et tous les partenaires de l'École dans le cadre de Devoirs faits seront mobilisés et concentrés entre septembre et décembre sur cet accompagnement. » se félicite le ministre. Ce qu'il ne dit pas, c'est qu'il s'agit de fonctionner à budget constant alors que la FNEC FP-FO demande la création de postes et de classes et l'abondement des DHG en heures pour satisfaire les revendications des personnels.

En plus de la deuxième heure supplémentaire imposée dans le second degré, des heures de formation pendant les congés, des heures d'auto-formation dans le premier degré, il s'agit d'une nouvelle remise en cause des obligations réglementaires de service des enseignants.

Le dispositif appelé faussement de « *préprofessionnalisation* » vise à solliciter des personnels précaires, non formés pour pallier le défaut de recrutement et d'investissement, en lieu et place de personnels sous statut.

« Tous les partenaires de l'école » seraient sollicités pour ce qu'il appelle « *la lutte contre le décrochage* ». Il s'agit des « *services civiques* » qui ne coûteront rien et des associations dans le cadre des 2S2C.

Le chef d'établissement peut ainsi proposer « *un parcours scolaire et périscolaire (...)* » avec des heures consacrées à la lecture et au calcul en 6^e qui « *peuvent être assurées par un*

professeur du collège ou un professeur des écoles. Elles sont organisées en petits groupes, sur le temps consacré à d'autres enseignements (...) »

Les horaires disciplinaires ? Les emplois du temps hebdomadaires ? Les statuts particuliers ? Le ministre feint que tout cela n'existe pas. Chaque établissement devra organiser son mode de fonctionnement. Le ministre s'en lave les mains.

Les évaluations communes et le contrôle continu au lycée

« Les équipes éducatives organisent chacune des évaluations communes quand elles le jugent opportun avec deux rendez-vous en 1re et un en terminale. Les sujets sont choisis dans la banque nationale de sujets et les copies corrigées par un autre professeur que celui de l'élève. »

Le ministre veut recommencer la mascarade du contrôle continu et livrer une nouvelle génération de baccalauréats locaux. Dans le même temps, les personnels doivent se débrouiller et sont exposés à toutes les pressions.

L'école de la mise au pas

Alors que l'Etat se désengage de l'école et de l'obligation qu'il a de permettre à chaque élève l'accès à l'instruction publique, le ministre veut faire de l'école un lieu de propagande : développement durable, équipes « *Valeurs de la république* », « *culture de l'engagement* », service national universel... C'est ce même ministre qui envoie les CRS dans les lycées pour mater la mobilisation des personnels et des élèves contre le démantèlement du baccalauréat.

Des dizaines de milliers de personnels ont fait grève contre la loi Blanquer. Ils se sont mobilisés contre la réforme des retraites, contre le Bac Blanquer. Ils n'en veulent toujours pas. Avec le protocole pseudo-sanitaire, et la dislocation de l'Ecole publique en juin, le rejet s'est approfondi.

FO invite les personnels à se réunir, dès la pré-rentrée, pour dresser la liste des revendications et préparer la résistance.

à Montreuil, le 13 juillet 2020